## **Anne-Marie Combres**

## Habiter une langue Après-coup d'une rencontre \*

Akira Mizubayashi a appris le français d'une façon très particulière. C'est avant d'entrer à l'université qu'il entendit à la radio nationale japonaise un cours de français, donné par deux professeurs français. Ce qu'il a entendu lui a donné le sentiment qu'il pouvait, en apprenant cette langue, échapper à « l'insoutenable légèreté des mots » qu'il entendait autour de lui, au « vide des mots » qui le gênait... L'enseignement japonais, sous couvert de liberté, ne donnait pas d'outil pour être libre, pour « penser contre ».

C'est donc avec les enregistrements de ces cours qu'il a appris le français. Cet apprentissage s'est fait avec le soutien total de son père, qui est une figure primordiale, et dont il entend, dans le français, les résonnances de la voix. Il a remarqué après coup que son père est omniprésent dans tous ses livres.

J'avais été frappée, à la lecture de son livre *Une langue venue d'ail-leurs*, quand, évoquant le plaisir qu'il prenait à écouter les bandes magnétiques d'émissions de français, il notait la « réelle jouissance phonatoire des paroles d'abord entendues, puis reproduites à l'identique » par sa propre bouche. Il relatait alors un souvenir, témoignage de sa sensibilité à la sonorité de *lalangue* dans sa petite enfance : « J'avais été cet enfant qui parlait tout seul dès qu'il n'y avait plus personne autour de lui, poussant des cris bizarres, prononçant des mots adorés, incompréhensibles en général pour les autres <sup>1</sup> »...

Pour lui, le français doit faire partie du corps de celui qui s'exprime en français, comme un instrument de musique fait partie du corps du musicien. Ainsi, il évoque la lecture à haute voix qu'il pratiquait pour lire les textes de critiques littéraires, ce qui lui procurait une jouissance à la fois intellectuelle et physique. D'ailleurs, il travaille ses écrits à voix haute et ne les termine que lorsqu'il est satisfait dans sa lecture. Il s'exprime d'ailleurs

dans un français rigoureux et, ce qui est remarquable, sans introduire dans son propos un mot de japonais.

Il témoigne d'une articulation permanente entre les mots, la musique et le corps. Son père l'a initié très tôt à la musique européenne, avec en arrière-plan son expérience de la guerre de Quinze Ans au cours de laquelle il a été torturé en raison de son opposition à cette guerre.

« J'habite le français », dit-il, citant Cioran... La lecture du philosophe Arimasa Mori est venue conforter ce choix. Le français est pour lui un espace de liberté ; il repère que l'on devient hardi plus facilement dans une langue qu'on ne maîtrise pas complètement : « En passant d'une langue à une autre, certains interdits tombent, un espace de liberté s'ouvre <sup>2</sup>. »

Sur le Japon, il dit qu'on ne peut être à la fois dehors et dedans et qu'il ne peut y avoir de double nationalité. C'est une communauté exclusive, qui se caractérise par le conformisme et le présentisme. Les êtres venus d'ailleurs n'ont pas de place, même s'ils sont respectés et apparemment bien acceptés.

Il nous en a donné un exemple avec les inscriptions d'accueil que l'on peut lire en arrivant à l'aéroport de Tokyo : « Welcome to Japan » accompagné du mot écrit en japonais *Okaerinasaï*, expression exclusivement réservée à un Japonais. Adressée à quelqu'un qui effectue son retour vers son foyer originaire, elle signifie : « Tu rentres chez toi »... Mais ce mot de reconnaissance réciproque n'a rien à voir avec le mot « bienvenue », il contient une distinction radicale entre les membres authentiques de la communauté nationale et les étrangers qui en sont exclus par leur statut même <sup>3</sup>.

Il procède à une critique très forte du système politique et du poids de la langue, notamment à propos du système militariste de 1920, avec la dévotion à l'Empereur, qui impliquait l'obéissance à un ordre donné par le moindre petit chef. Ses critiques sont en résonnance avec ce que son père a vécu lors de sa mobilisation dans l'armée et son refus de ce système, mais aussi avec la politique actuelle qui cherche à éliminer la prise en compte de la Constitution de 1947 (basée sur la Déclaration universelle des droits de l'homme).

Je retiens aussi ce qu'il disait de la phrase japonaise, qui est liée à la situation d'énonciation où s'expriment concrètement les relations sociales entre le locuteur et son interlocuteur. Il la dit inapte à transcender les situations particulières variables à l'infini. Le japonais, nous explique-t-il, n'a ni présent ni futur, ce qui prévaut, c'est le présent de l'énonciation. Cela implique de ne pas vouloir comprendre le présent dans son rapport avec le passé, et le futur... question qui concerne particulièrement les psychanalystes! Il parle

d'un nécessaire travail sur la langue – sans grand espoir de changement, mais afin de construire une communauté pour ceux qui n'ont pas de communauté; nous dirions peut-être des épars désassortis... S'il se définit comme un être en errance, son « errance » est d'ordre intérieur, surtout de nature linguistique. Il a insisté sur la manière dont la langue façonne la société.

Le passage d'une langue à l'autre lui donne cette liberté d'échapper à l'uniformisation et à l'assujettissement inhérent à « l'être ensemble communautaire japonais » qui empêche l'apparition d'« êtres singuliers associatifs », condition pour fonder une manière d'être ensemble...

C'est sans doute une des raisons qui l'ont amené à écrire, en japonais cette fois, un essai sur la langue japonaise qui est à paraître, dans lequel il élaborera cette critique fondamentale.

Dans l'entretien que nous avons eu avec lui, nous n'avons pas pu aborder tous les points que j'aurais aimé qu'il précise, mais il était important de lui laisser la parole et dérouler son propos à son rythme!

Bien des questions restent en suspens, entre autres :

- la rencontre avec J.-B. Pontalis a été déterminante pour l'écriture et la publication de son premier livre. Pourquoi continuer à écrire en français ?
- sur la place des équivoques dans la langue japonaise, quel écho à la résonnance des titres de certains de ses livres : Âme brisée, Mélodie chronique d'une passion, Reine de cœur, Un amour de mille ans ? Il y a dans la même graphie des sens différents, je suppose voulus, par exemple aussi : Reine/ré-i-né = merveilleuse sonorité ; comment cette idée lui est-elle venue ?
- l'inclusion de morceaux de partition dans plusieurs de ses livres
  une autre écriture donc, plus proche de l'écriture japonaise ?

<sup>\*</sup> Ce texte, présenté le 15 juin 2023, fait suite à la rencontre avec Akira Mizubayashi, lors du séminaire Champ lacanien du 8 juin 2023.

<sup>1. 1.</sup> A. Mizubayashi, *Une langue venue d'ailleurs*, Paris, Gallimard, 2010, p. 34.

<sup>2. 1</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>3.</sup> A. Mizubayashi, Petit éloge de l'errance, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2014, p. 60-62.